

Effort de conservation des secteurs de nature remarquable

Proportion des surfaces de nature identifiée comme remarquable (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) qui fait l'objet d'un statut de protection, de réglementation ou de gestion destiné à favoriser sa conservation (aires protégées, site Natura 2000, Parcs naturels régionaux, terrains gérés par un Conservatoire des espaces naturels).



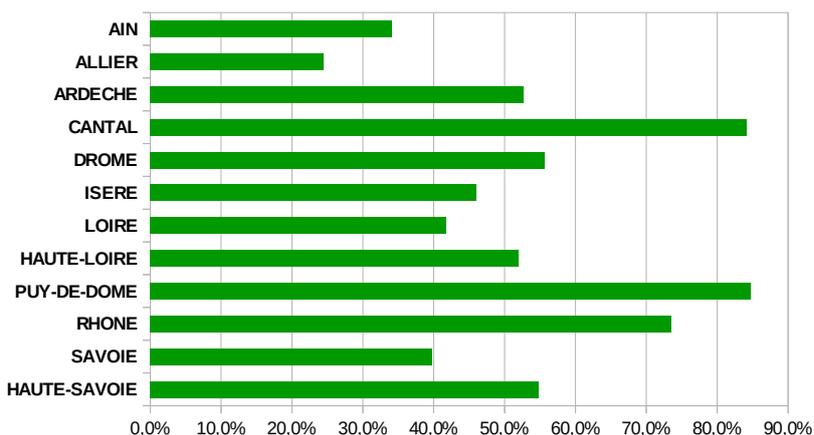
En Auvergne-Rhône-Alpes, la proportion est de **53,0 %** (5,9 % en protection forte) en **avril 2020** contre **48,4 %** il y a 3 ans.

Plus de la moitié de la surface des ZNIEFF bénéficient d'un statut de protection ou de gestion favorable à la conservation du patrimoine naturel dans notre région. L'indicateur montre donc qu'une part importante du patrimoine remarquable inventorié bénéficie d'un statut à vocation de conservation de la biodiversité.

Les ZNIEFF de type 1, cœurs de biodiversité, sont plus couvertes que celles de type 2, qui représentent de grands ensembles fonctionnels. Les aires protégées fortes représentent une surface modérée tandis que les sites Natura 2000 et les parcs naturels régionaux apportent une forte contribution.

Part de la surface des ZNIEFF faisant l'objet d'un effort de conservation en Auvergne-Rhône-Alpes, par département

source: données INPN avril 2020, traitement UMS Patrinat (AFB-CNRS-MNHN)



Description	Proportion des surfaces de nature identifiée comme remarquable (ZNIEFF de type 1 et 2) qui fait l'objet d'un statut de protection, de réglementation ou de gestion destiné à favoriser sa conservation (aires protégées*, site Natura 2000, Parcs naturels régionaux, terrains gérés par un Conservatoire des espaces naturels). *Aires protégées : réserves naturelles, cœur des parcs nationaux, arrêtés de protection de biotope, réserves biologiques forestières)
Type d'indicateur	Réponse
Source	INPN – Traitement par l'UMS patrinat
Fréquence d'actualisation	annuelle
Période couverte	Depuis 2007
Comparabilité	France métropole 55,1% (4,7 en aires protégées fortes) Indicateur de l'ONB https://naturefrance.fr/indicateurs/effort-de-conservation-des-secteurs-de-nature-remarquable
Limites	Principal avantage : Indicateur de cohérence, sensible à la progression des connaissances et à l'effort des politiques de conservation pour protéger / gérer des secteurs importants. Indicateur « technique ».



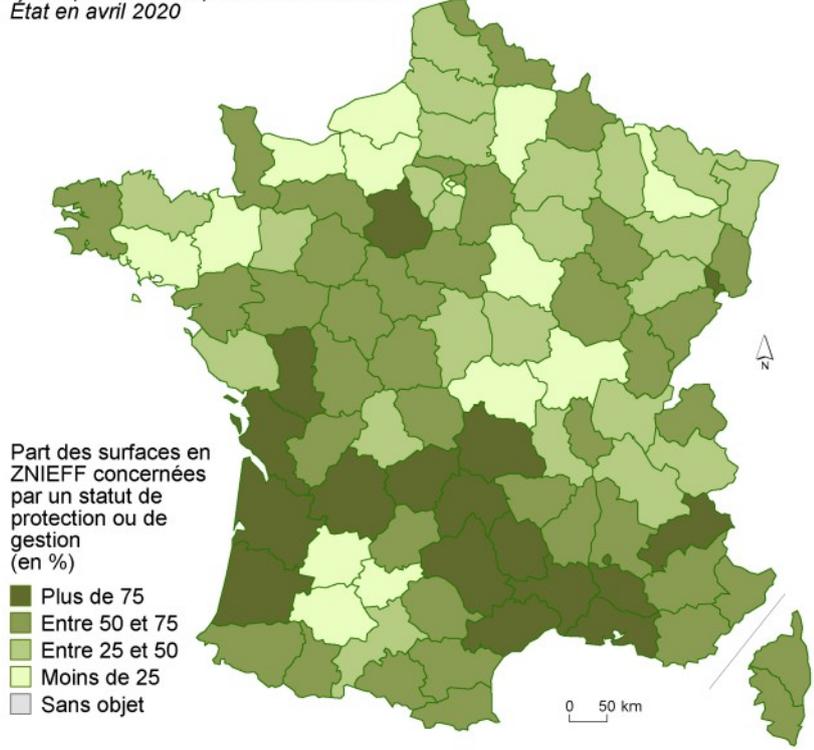



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PRÉFET
 DE LA RÉGION
 AUVERGNE-
 RHÔNE-ALPES

DR.EAL Auvergne-Rhône-Alpes Révisé 2019

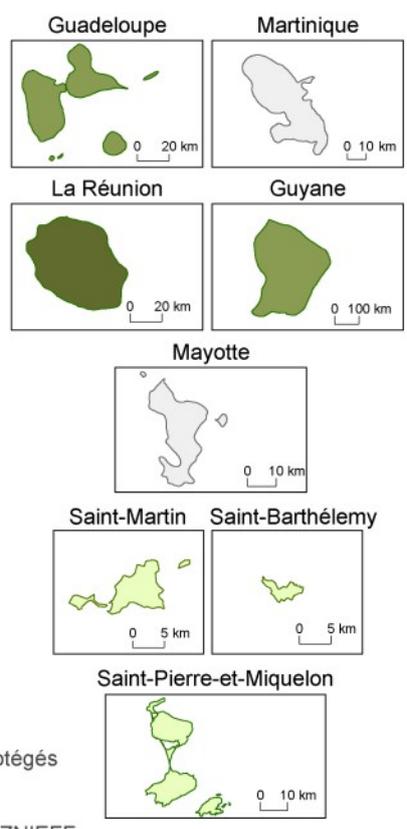
Effort de conservation des secteurs de nature remarquable

Par département et par collectivité d'Outre-mer
État en avril 2020



Part des surfaces en ZNIEFF concernées par un statut de protection ou de gestion (en %)

- Plus de 75
- Entre 50 et 75
- Entre 25 et 50
- Moins de 25
- Sans objet



Champ : ZNIEFF continentales de types 1 et 2, Natura 2000 et tout type d'espaces protégés (partie terrestre), sans doubles comptes.



Visuel ONB, d'après :
 Origine des données : INPN, Bases Espaces protégés, Natura 2000 et ZNIEFF
 Traitements : UMS PatriNat (OFB - CNRS - MNHN)